



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 mars 2007

9^E COLLOQUE DU SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES : LES CANDIDATS ET LEURS REPRESENTANTS S'ENGAGENT SUR UN OBJECTIF DE 20 % D'ENERGIE RENOUVELABLE EN FRANCE EN 2020

Les 8 et 9 mars dernier, les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Européenne ont adopté un objectif contraignant de 20 % d'énergies renouvelables dans l'Union en 2020. Comme l'avait réclamé avec force le Syndicat des énergies renouvelables, la France s'est ralliée à cette position. Pour atteindre ces 20 %, il faut que tous les grands pays, et donc la France, acceptent également, à titre individuel, cet objectif contraignant de 20 %.

Les professionnels des énergies renouvelables se réjouissent que Dominique VOYNET et les représentants de François BAYROU, Ségolène ROYAL et Nicolas SARKOZY, qui intervenaient, le 13 mars dernier, lors du 9^e colloque du Syndicat des énergies renouvelables, aient tous confirmé leur adhésion à cet objectif.

A l'occasion de ce 9^e colloque, qui a réuni plus de 1200 participants au CNIT, le Président du Syndicat des énergies renouvelables a remis à la Région Réunion **le 5^e trophée des énergies renouvelables** pour son action exemplaire dans le développement des filières énergies renouvelables.

Contact presse : Françoise Jouet, 01 48 78 05 60

Le Syndicat des Energies Renouvelables est une organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, éolien (au travers de l'association FEE), géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque.